

Décharge de responsabilité – Définition d'un abus

(Cette décharge de responsabilité se trouve dans le *Manuel du bénévole*)

Un « abus » est un traumatisme d'ordre sexuel, physique, mental, psychologique ou émotionnel que l'on fait subir à une personne par une action quelconque ou par négligence. L'attentat à la pudeur, le harcèlement, l'agression, la voie de fait ou l'exploitation sont tous des formes d'abus. L'initiateur est généralement quelqu'un en position de pouvoir ou d'autorité.

Types de comportements qui constituent du harcèlement ou un abus (mais non limités aux suivants) :

1. Les plaisanteries sexistes, racistes ou autrement déplacées (incluant les insinuations malveillantes) qui persistent après que la personne ait été exhortée quant à leur nature embarrassante ou offensante (que ces propos soient clairement offensants ou simplement suggestifs).
2. Les remarques dénigrantes ou dégradantes concernant une race particulière, une lignée, un lieu d'origine, la couleur, l'ethnie, la citoyenneté, la croyance, *l'orientation sexuelle, l'âge, l'état matrimonial ou familial, ou d'une invalidité. (* Nous souscrivons à une autorité plus élevée : celle de la Parole de Dieu. Nous ne désirons offenser personne de façon intentionnelle; toutefois, tout individu qui vit dans le péché selon l'Écriture divine peut faire exception à nos commentaires verbaux. Ces commentaires sont scripturaires et ont pour but d'apporter la restauration dans la vie d'un individu.)
3. Les mots dénigrants pour décrire une personne, son corps ou son accoutrement.
4. L'étalage de matériel offensif ou dégradant, incluant la pornographie.
5. Les commentaires ou les gestes, même suggestifs, de nature sexuelle ou obscène.
6. Les commentaires fâcheux à propos de la vie sexuelle d'une personne.
7. Les avances sexuelles ou les propositions.
8. Les contacts persistants ou l'attention excessive non désirés.
9. La traque de quelqu'un.
10. Les demandes de faveurs sexuelles.
11. Les attouchements non désirés ou sournois ou la fixation de quelqu'un de façon inappropriée.
12. L'abus verbal ou la menace.
13. L'agression sexuelle inclut les attouchements inappropriés ou les relations sexuelles non consensuelles, les voies de faits, incluant les menaces ou la cause de blessures corporelles (toute activité de nature physique non désirée est considérée comme une agression par la loi si elle est intentionnelle et sans consentement, que la force soit directement ou indirectement utilisée contre la personne, qu'il y ait un geste ou une menace quelconque d'utiliser la force contre quelqu'un, s'il y a là la capacité d'utiliser la force ou la conviction raisonnable d'une capacité d'utiliser la force contre quelqu'un.)

(Faites autant de copies que nécessaire. Chaque bénévole doit signer cette déclaration)

Je certifie avoir suivi la *formation des bénévoles* (en personne ou sur le web) et d'avoir lu la *définition de l'abus* ci-dessus (inclus dans le manuel du bénévole). Je m'engage à respecter les directives mentionnées dans la formation lorsque je partage l'Évangile sous la bannière de l'AFCC.

Nom _____ Signature _____ Date _____
(lettre moulée)

Adresse _____ Tel _____

Courriel _____ Église _____

Année de la formation la plus récente _____